

L'Avere-France, association nationale pour le développement de la mobilité électrique, a décerné, mercredi 19/12/2018, le Trophée des Territoires Electromobiles, dans la catégorie « Territoires de moins de 50.000 habitants », à la [COMMUNE D'EPERNAY](#) / T :

03.26.53.37.50, dans la Marne. Depuis plus de 10 ans, la ville d'Epernay se mobilise dans une politique exemplaire et volontariste de développement durable et plus récemment dans une stratégie air-énergie-climat. Depuis 2003, la ville s'est dotée de véhicules électriques pour ses différents services et dispose d'une flotte composée à 17 % de modèles à faibles émissions, notamment grâce à la labellisation Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte. Epernay fait aujourd'hui partie du dispositif Ville Respirable en 5 ans.

www.epernay.fr